

ACTU' ASSISES



Août 2011

14 et 15 Septembre 2011 - Cité des Congrès - NANTES

Moins d'un mois avant les Assises... dernière ligne droite pour les inscriptions !

Alors que la rentrée pointe le bout de son nez, les Assises approchent à grands pas... si vous n'êtes pas encore inscrits, n'oubliez pas de le faire très bientôt ! Vous trouverez en tout cas, dans cette Actu' Assises du mois d'Août 2011, le rappel du programme des 11^è Assises, tous les documents nécessaires pour vous inscrire, ainsi que les éclairages de trois de nos fidèles partenaires.

SOMMAIRE:

- | | |
|---|-----|
| - Programme détaillé | p.2 |
| - Point de vue de certains de nos partenaires | p.4 |
| - Bulletin d'inscription | p.7 |



Il n'est pas trop tard...
INSCRIVEZ-VOUS



Assises des déchets

14 et 15 septembre 2011 Cité des Congrès de Nantes

Programme détaillé

Mercredi 14 Septembre

A partir de **8h30**, accueil, enregistrement, café de bienvenue

10h

Accueil des participants par **Mme Michèle GRESSUS**,
vice-présidente de Nantes Métropole

10h10

Allocution de **M. Jacques AUXIETTE**,
président du Conseil Régional des Pays de la Loire

10h20

Ouverture des travaux par **M. Jean DAUBIGNY**,
préfet de la région des Pays de la Loire, préfet de Loire Atlantique

10h30

Intervention de **Mme Fabienne LABRETTE-MENAGER**,
présidente du Conseil National des Déchets

11h

Débat en séance plénière 1 : SP1

Equilibres du financement du service public des déchets

12h30

Déjeuner

14h

Intervention de **Mr Jose-Jorge DIAZ DEL CASTILLO**,
responsable de la mise en œuvre de la directive cadre déchets, Commission Européenne

14h30

Débat en séance plénière 2 : SP2

Sortie du statut de déchet

16h

Pause

16h30-18h30

Ateliers techniques parallèles :

1- Prévention et éco-conception

2- Organisation des territoires

3- Déchets et gestion de crise

4- Santé et sécurité des opérateurs du déchet

20h30

Dîner

Retrouvez son interview
dans Actu' Assises N°1

Interview du pilote dans
Actu' Assises N°2

Interview du pilote dans
Actu' Assises N°2

Interviews des pilotes
dans Actu' Assises N°3

Jeudi 15 Septembre

8h30

Ateliers techniques parallèles :

5- Gestion et valorisation des sédiments

6- Déchets organiques: on accélère!

7- Valorisation énergétique des bois en fin de vie

8- Quelle gestion pour les déchets radioactifs TFA?

Interviews des pilotes
dans Actu' Assises N°3

10h30

Pause

11h

«Des îles de déchets»

11h15

Débat en séance plénière 3 : SP3

Responsabilité des producteurs de déchets

12h45

Déjeuner

14h15

Débat en séance plénière 4 : SP4

Filières vertes et investissements d'avenir

15h45

Intervention de **Mme Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET**,
Ministre de l'Écologie, du Développement Durable,
des Transports et du Logement

16h15

Clôture des Assises

Interview du pilote dans
Actu' Assises N°2

Retrouvez les interviews
de Ministres Européens
dans Actu' Assises N°4

Interview du pilote dans
Actu' Assises N°2



Point de vue de certains de nos partenaires...

... EDF

Quelles caractéristiques de cet évènement entraînent EDF à confirmer ce partenariat ?

Cette manifestation est un moment d'échange privilégié entre les grands acteurs de la gestion des déchets, toutes les parties intéressées étant représentées : commission européenne, ministère, services déconcentrés (DREAL), collectivités, industriels, ONG.

Cette manifestation est la seule de cette envergure ciblée à l'origine sur les déchets industriels, même si les déchets des collectivités y ont tenu au cours des dernières sessions une part croissante.

Elle nous permet de comprendre les priorités de la Commission européenne et du Ministère chargé de l'Environnement.

La volonté d'EDF est de suivre au mieux les évolutions du contexte réglementaire, d'anticiper ainsi les textes à venir et de mieux appréhender les textes publiés, pour les appliquer dans les meilleures conditions.

Mais cet évènement permet surtout des échanges, que nous espérons fructueux, à un moment-clé où le contexte réglementaire est en train d'évoluer de façon importante dans le domaine des déchets, dans le cadre de la transposition de la directive cadre sur les déchets et des lois Grenelle.

C'est par le dialogue avec le pouvoir législatif et réglementaire que nous pouvons espérer une prise en compte, dans les décisions, des avis de toutes les parties intéressées, dont celui des producteurs de déchets industriels.

Quels seront, selon EDF, ou pour son activité, les thèmes décisifs traités cette année aux 11èmes Assises des Déchets de Nantes ?

Tous les thèmes abordés en sessions plénières traitent d'enjeux importants. Mais, EDF est particulièrement concernée par 2 sujets, sur lesquels nous espérons que les réflexions avanceront :

- Possibilité, selon certains critères, de sortir du statut de déchets. C'est un sujet sur lequel nous attendons particulièrement des informations de la Commission sur les conditions de transposition de la directive dans les différents Etats-membres, et des précisions sur les échéances concernant les différents flux qui seront traités au niveau communautaire.

- Responsabilité du producteur, sujet sur lequel il nous semble important de revenir, des dispositions étant prévues dans la directive-cadre sur les déchets, mais non reprises dans sa transposition. Le respect de la traçabilité des déchets jusqu'à leur élimination ou valorisation finale nous semble à ce jour inapplicable pour certains flux (cas par exemple de déchets comme les DEEE, faisant l'objet d'un désassemblage, les produits résultant de cette opération n'étant pas différenciés par producteur). L'engagement de réflexions sur la mise en place d'un dispositif permettant de rompre la traçabilité du déchet, ou d'en adapter les modalités, sans pour autant dégager le producteur de toute responsabilité, nous semble indispensable.

EDF est enfin intéressée par la plupart des ateliers, portant sur des sujets d'actualité, et qui devraient donner lieu à des débats animés : notamment prévention et éco-conception, organisation des territoires et déchets organiques, sujets sur lesquels les textes sont en projet ou attendus, et pour lesquels les différents acteurs entrent dans des phases opérationnelles.

... GROUPE SECHE

Quelles caractéristiques de cet événement entraînent le groupe Séché à confirmer ce partenariat ?

Les assises nationales des déchets restent un événement incontournable, un rendez-vous récurrent au cours duquel toutes les parties prenantes investies dans la problématique déchet ont l'occasion de se rencontrer, d'échanger et de débattre. Le groupe Séché est très soucieux de sa responsabilité sociale, de sa place et de son rôle original et souvent précurseur en tant que spécialiste du traitement des déchets dans le souci permanent de l'excellence environnementale, la sécurité des hommes et des installations, la santé des opérateurs et des riverains. C'est donc tout à fait logiquement que nous nous inscrivons non seulement en tant que partie prenante, participant, force de proposition pour les programmes mais également en tant que partenaire actif et financier pour soutenir et promouvoir cette manifestation sans équivalent.

Quelles seront selon le groupe Séché, ou pour son activité, les thèmes décisifs traités cette année aux Assises des Déchets de Nantes?

L'organisation des territoires, la confrontation des points de vue orientés vers la planification face aux enjeux et aux réalités des dynamiques locales constituent un champs de débats et de confrontations toujours nécessaire. Il est en effet important de confronter régulièrement les réalités des jeux d'acteurs aux concepts.

Dans le même esprit, la mise en oeuvre de la Responsabilité Elargie des Producteurs ne laisse pas d'interroger.

La sortie du statut du déchet revêt aujourd'hui une importance considérable. C'est la garantie pour le consommateur d'une meilleure prise en compte de la qualité des produits remis sur le marché, mais c'est aussi la résultante de la mise en application de plusieurs règlements européens complexes dont le règlement REACH. Il convient d'échanger et d'apporter des éclairages simples pour faciliter cette évolution nécessaire et en garantir une application pragmatique.

Enfin la santé et la sécurité des opérateurs du déchet sont des thèmes auxquels nous sommes particulièrement sensibles et attentifs. Là encore au delà des intentions, il s'agit de mettre en oeuvre et de partager des retours d'expérience qui font la démonstration de leur efficacité au travers de la problématique complexe et spécifique que constitue le traitement des déchets. La prise en charge et le traitement des déchets sont effectivement très spécifiques d'une part du fait de la diversité des filières et techniques de traitement et d'autre part du fait de l'extrême diversité des composition des déchets et par voie de conséquence des expositions souvent diffuses et susceptibles de fortes variations.

Quelles caractéristiques de cet événement entraînent Veolia Propreté à confirmer ce partenariat ?

Partenaire historique des Assises Nationales des déchets, Veolia Propreté confirme son soutien à la préparation et la tenue de ces 11^e Assises. En effet, cet événement national qui réunit sous l'égide du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement l'ensemble des acteurs et des parties prenantes impliqués dans le domaine des déchets offre l'opportunité d'échanger sur les nouveaux enjeux du domaine des déchets à travers des angles de vue complémentaires. Des évolutions réglementaires communautaires et nationales aux nouveaux défis environnementaux, la rencontre entre ces différents acteurs apporte une vision globale aux enjeux que nous devons relever. En outre le choix de la ville de Nantes témoigne d'un symbole fort : en améliorant l'accessibilité du lieu d'un point de vue des transports, les Assises démontrent l'attention qu'elles accordent au développement durable. Référent mondial sur la gestion et la valorisation des déchets, Veolia Propreté fait de l'amélioration continue de son propre bilan environnemental l'une des pierres angulaires de sa stratégie.

Quels seront selon Veolia Propreté, ou pour son activité, les thèmes décisifs traités cette année aux Assises des Déchets de Nantes ?

L'extension rapide du champ d'application des REP (responsabilité élargie du producteur) et les défis de la mise en place d'une tarification incitative représentent de nouveaux enjeux pour l'ensemble des acteurs. En ce sens, la séance plénière sur les équilibres du financement du service public des déchets sera l'occasion d'échanger avec les différentes parties prenantes sur ces différentes questions.

Par ailleurs, l'atelier sur les déchets organiques retient également toute l'attention de Veolia Propreté. Au regard des priorités initiées par la Commission européenne, les discussions autour de la sortie du statut de déchet, les pratiques hétérogènes entre les différents pays de l'UE et la réglementation concernant les gros producteurs de biodéchets, la thématique des déchets organiques se situe à une période clé. Une meilleure appréhension des différents enjeux permettra d'éclairer les enjeux et ainsi de se préparer au mieux à ces évolutions.

Inscription



Assises des déchets

14 et 15 septembre 2011 Cité des Congrès de Nantes

RÉF. DOSSIER :

Un bulletin par participant (*photocopie admise*).
Les bulletins seront traités par ordre d'arrivée.



IDENTITÉ

Société : Titre/Fonction :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville : Pays :

Tél. : Fax : Email :

Adresse de facturation si différente :

Collège : Etat Collectivité Entreprise Association Bureau d'études Autres privée

DROITS D'INSCRIPTION

Tarif : 500,00 € (*Tarif spécial association : nous contacter*)

Les frais de participation comprennent : les déjeuners, le dîner, les pauses-café, les actes.

Merci de bien vouloir nous indiquer votre participation aux déjeuners et dîner :

- Je participerai au déjeuner du 14/09 Je participerai au déjeuner du 15/09
- Je participerai au dîner officiel le 14/09 (*inscription obligatoire : nombre de places limité*)
- Je prendrai les navettes pour me rendre au dîner (*informations sur www.assises-dechets.org*)

CHOIX DES ATELIERS TECHNIQUES (*cocher un atelier par jour*)

Mercredi 14 septembre 2011

- Prévention et éco-conception
- Organisation des territoires
- Déchets et gestion de crise
- Santé et sécurité des opérateurs du déchet

Jeudi 15 septembre 2011

- Gestion et valorisation des sédiments
- Déchets organiques : on accélère !
- Valorisation énergétique des bois en fin de vie
- Quel recyclage pour les déchets radioactifs (TFA) ?

TRANSPORT

- Train (*souhaite recevoir un fichet congrès de réduction SNCF*)
- Avion (*souhaite recevoir un fichet congrès de réduction Air France*)
- Voiture
- Transport en commun (*tramway, bus, busway, ...*)

HÉBERGEMENT

Consultez le guide hébergement sur www.assises-dechets.org rubrique «11^e édition», «infos pratiques»



INSCRIPTION - RÈGLEMENT

Seuls les bulletins accompagnés de leur règlement total ou d'un bon de commande dûment signé seront pris en compte. **(Les inscriptions adressées par fax ne seront pas prises en compte).**

Chèque à libeller à l'ordre de "l'association des Assises Nationales des Déchets".

Droits d'inscription : 500,00 €

Fait à le

Signature et cachet de l'entreprise (*obligatoire*) :



Règlement par :

- chèque (*joint au présent bon de commande*)
- virement
- mandat administratif
- carte bancaire (*en ligne sur www.assises-dechets.org*)

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Frais d'inscription : Les frais d'inscription s'élèvent à 500,00 €. Ils comprennent les deux déjeuners, les pauses-café, le dîner du 14 septembre, les actes des Assises, les transferts. Le règlement des droits d'inscription doit être effectué avant la manifestation. Dès réception de celui-ci, nous vous ferons parvenir une confirmation, vos bons de réduction éventuels pour vos transports par train ou par avion et une quittance de paiement.

Vous pouvez nous régler par chèque bancaire à l'ordre de "l'association des Assises Nationales des Déchets" ou par virement à notre banque Crédit Agricole.

Banque	Agence	N° de compte	Clé RIB	Virement SWIFT	IBAN
14706	41	22196620000	45	code AGRI FR PP 847	FR76 1470 6000 4122 1966 2000 045

Les règlements devront impérativement être faits sans frais pour le bénéficiaire. Les organisateurs se réservent le droit de reporter la manifestation, de modifier le lieu de son déroulement ou le contenu de son programme si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent. Les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée, au-delà du 1^{er} septembre les organisateurs ne garantissent plus les réservations hôtelières. Les administrations ont la possibilité de fournir un bon de commande dûment signé par l'autorité compétente garantissant le paiement service fait si le règlement ne peut être joint à l'inscription.

Navettes : Les organisateurs affrètent spécialement pour les Assises, des cars au départ de la Cité des congrès vers les hôtels et la salle du dîner. Les participants des Assises qui le souhaitent pourront être admis gratuitement dans les navettes selon les places disponibles. Les organisateurs ne sont pas responsables des problèmes éventuels qui interviendraient de la responsabilité de l'autocariste.

Annulations / modifications : En cas d'annulation avant le 1^{er} septembre 2011, le remboursement des droits d'inscription se fera sous déduction d'une retenue de 10% pour frais de dossier. A partir de cette date, les frais de participation resteront dus en totalité, mais les participants pourront se faire remplacer. **Seules les annulations faites par écrit seront prises en compte.**

Assurances : L'association des Assises Nationales des Déchets est responsable civilement en sa qualité d'organisateur de manifestations dont elle assure la réalisation. Cette responsabilité ne saurait en aucun cas s'étendre aux dommages causés par des tiers aux visiteurs.

Informatique et Libertés : Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, nous vous informons que les données recueillies par l'intermédiaire d'un formulaire ou autre ne sauraient en aucun cas être transmises, à titre gratuit ou onéreux, à des tiers personnes physiques ou morales.

Vous pouvez à tout moment accéder aux informations personnelles vous concernant et détenues, demander leur modification ou leur suppression par l'envoi d'un mail à : contact@assises-dechets.org

Ces informations nous permettent notamment de mieux vous connaître, de répondre à vos besoins et de vous dispenser un service de qualité.

A retourner à L'ASSOCIATION DES ASSISES NATIONALES DES DÉCHETS
2, RUE ALFRED KASTLER - BP 30723 - 44307 NANTES CEDEX 3 - FRANCE

Tél. : +33 (0)2.51.85.80.99 - Fax : +33 (0)2.51.85.80.44

Web : www.assises-dechets.org - E-mail : contact@assises-dechets.org

